

2019 • 2020

Rapport annuel



cegeptr.qc.ca

T
CÉGEP
TROIS-
RIVIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Mot conjoint de la présidente du conseil et du directeur général	3
Notre cégep.....	4
Présentation	
Notre mission	
Notre vision	
Nos valeurs	
Nos instances.....	5
Membres du conseil d'administration 2019-2020	
Membres du comité exécutif	
Membres de la commission des études	
Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique	6
Coup d'œil chiffré sur nos étudiants	
Effectif scolaire à l'enseignement régulier	8
Statistiques sur les diplômés	9
Taux d'admissions universitaires.....	10
Taux de placement.....	11
Notre Fondation	12
Résultats financiers	16
Niveau annuel de l'effectif.....	17
Information relative aux contrats de service de 25 000\$ et plus.....	17
Divulgarion d'actes répréhensibles	17
Bilan du soutien à la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers et des étudiants en situation de handicap	18
Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractères sexuel	18
Activités financées des pôles régionaux et de formation.....	19
Bilan des activités réalisées pour soutenir l'internationalisation de l'éducation au niveau collégial..	19
Sommes accordées pour le perfectionnement des enseignants	19
Code d'éthique et de déontologie	20

MOT CONJOINT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2019-2020 du Cégep de Trois-Rivières.

Comme vous pourrez le constater, même s'il est difficile de rendre compte de toutes les activités marquantes d'une année, les réalisations sont nombreuses, les défis aussi, et les résultats laissent envisager un avenir prometteur. Nous sommes particulièrement fiers du travail accompli et des nombreuses actions réalisées en lien avec les grandes orientations de notre Plan stratégique.

Comme toujours, nous avons pu compter sur la contribution exceptionnelle de l'ensemble du personnel pour réaliser les actions prévues. Les résultats obtenus témoignent clairement d'une préoccupation constante pour notre mission éducative, se déployant dans la pédagogie, la recherche et l'innovation ainsi que dans les services à la communauté, afin d'offrir un milieu d'études et de vie unique qui répond aux besoins variés et grandissants des étudiantes et des étudiants.

L'année 2019-2020 aura certainement été marquée par la COVID-19 et les nombreux ajustements que l'ensemble du personnel de notre institution ainsi que tous les étudiants et les étudiantes ont dû vivre. En effet, nous avons beaucoup de fierté à l'égard de la contribution de tous dans un contexte hors du commun. Nos ressources ont dû se réinventer et accompagner avec succès nos étudiantes et nos étudiants. L'organisation a ainsi, de façon accélérée, avancé dans son projet de devenir un lieu d'innovation hors pair. Notons également le soutien de la Fondation du Cégep et de ses partenaires en soutien à la communauté étudiante.

Le Cégep est demeuré attentif aux besoins changeants des entreprises en adaptant en continu les offres et le soutien dispensés par nos centres collégiaux de transfert de technologies (CCTT) et par la formation continue et les services aux entreprises. Des objectifs revus, une participation à des activités rassemblant nos partenaires et une collaboration hors du commun ont permis au Cégep de demeurer actif et attentif aux besoins de main-d'œuvre et de productivité. Notons entre autres la mise en place d'une cellule d'expertise en robotique et intelligence artificielle.

Pour sa part, le conseil d'administration a poursuivi ses efforts d'amélioration de sa performance et de sa gouvernance en mettant en place pour la prochaine année scolaire des comités de soutien à la saine gestion. En plus de procéder à l'embauche de la directrice des études et de la vie étudiante, M^{me} Nathalie Cauchon, le conseil d'administration a entériné la prolongation du plan stratégique actuel jusqu'en 2022 permettant ainsi de porter un regard stratégique renouvelé qui guidera les actions du collège pour les prochaines années.

Finalement, la qualité exceptionnelle de notre institution, la formation offerte et l'environnement riche ne peuvent se réaliser que grâce au dévouement et à la compétence de chacun des membres du personnel. Nous désirons les remercier chaleureusement, au nom de tous les étudiants et les étudiantes qui choisissent le Cégep de Trois-Rivières afin de se développer et de se déployer.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Caroline Beaudry, présidente du conseil d'administration

Louis Gendron, directeur général

NOTRE CÉGEP

PRÉSENTATION

Le Cégep de Trois-Rivières a ouvert ses portes en septembre 1968 à près de 2 200 étudiants, inscrits dans 18 programmes d'études. Aujourd'hui, il offre des services éducatifs d'une grande qualité au secteur régulier à une population étudiante de près de 4 000 personnes dans **plus de 40 chemine-ments scolaires particuliers**. À ces étudiants s'ajoutent quelque 3 000 inscriptions aux divers programmes dispensés par la Direction de la formation continue et des services aux entreprises.

Le Cégep de Trois-Rivières est aussi en interaction avec son milieu par la participation dynamique de son personnel et de sa population étudiante à la vie culturelle, économique, sociale et sportive de la région, par l'accessibilité de son centre d'éducation physique et de sports (CEPS), du Stade Diablos, du Théâtre, des services de sa Clinique d'enseignement en hygiène dentaire, de la Zone entrepreneuriale et des activités de ses trois centres collégiaux de transfert de technologie : le Centre de métallurgie du Québec (CMQ), Innofibre et le Centre collégial de transfert de technologie en télécommunications (C2T3). Enfin, plus de 800 employés sont engagés dans la réalisation quotidienne de la mission du collège, du plan de développement institutionnel, du projet éducatif et du plan de réussite.

NOTRE MISSION

Offrir des services éducatifs de grande qualité en formation préuniversitaire et technique, en formation continue et pour les entreprises.

Développer les compétences du personnel et favoriser un climat de travail agréable.

Développer la recherche technologique et poursuivre des projets éducatifs et de coopération.

NOTRE VISION

Préparer les étudiants à devenir des personnes compétentes, responsables et capables d'engagement envers leur milieu.

Valoriser le savoir, la compétence, la recherche technologique et l'innovation.

Développer la vie communautaire, sportive, technologique et entrepreneuriale.

Favoriser l'intégration scolaire et l'éducation interculturelle.

NOS VALEURS

- **Le respect** : c'est d'abord celui des personnes dans leur rapport entre elles. C'est aussi celui de l'organisation, dans la manière d'en parler, dans la façon de le représenter en classe, dans les services, à l'interne comme à l'externe.

- **L'engagement** : c'est la valeur centrale au Cégep de Trois-Rivières, celle qui, d'ailleurs, structure son plan stratégique. En effet, le Collège affirme que c'est l'engagement des personnes à réaliser sa mission qui permet l'innovation et le développement de l'établissement.

- **La responsabilité** : depuis longtemps, l'expertise acquise par les membres du personnel s'exprime dans un travail marqué au sceau de la rigueur et par le goût du travail bien fait.

- **La concertation** : la consultation, la collégialité, la coopération et la recherche de consensus font partie de la tradition au Cégep de Trois-Rivières. Cependant, cette concertation qui vise à établir les bases d'un travail en commun autour de buts partagés est un défi toujours renouvelé.

- **L'innovation** : la création et l'invention sont des formes d'innovation. Dans les domaines des arts et des sciences, comme dans ceux de la pédagogie, des technologies ou de la gestion, le Cégep valorise le sens de la créativité et de l'originalité.

NOS INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En raison de plusieurs changements en cours d'année, vous trouverez ci-dessous la composition du conseil d'administration suite aux élections annuelles tenues en novembre 2019. Des changements ont été apportés entre novembre 2019 et juin 2020.

Présidente :

Caroline Beaudry, représentante des entreprises

Vice-présidente :

Guylaine Perron, représentante des groupes socioéconomiques

Membres d'office :

Louis Gendron, directeur général

Isabelle Morin (2019) / Nathalie Cauchon (2020), directrice des études et de la vie étudiante

Membres :

Marie-Josée Bergeron, représentante du CRPMT de la Mauricie — Emploi Québec

Annie Branchaud, représentante des titulaires d'un DEC du secteur préuniversitaire

Patrick Charlebois, représentant des commissions scolaires

Marie-Josée Girouard, représentante du personnel enseignant

Olivier Leblanc-Beaudry, représentant des étudiants du secteur préuniversitaire

Line Lesage, représentante du personnel de soutien

Betzayda Manrique, représentante des groupes socioéconomiques

Patricia Marchand, représentante du personnel professionnel

Martin Milot, représentant des parents

Charles Nadeau, représentant de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Simon Rousseau-Cloutier, représentant des étudiants du secteur technique

Frédéric Therrien, représentant des titulaires d'un DEC du secteur technique

Dominic Tourigny, représentant des entreprises

Annie Villemure, représentante des parents

Frédéric Walczak, représentant des enseignants

COMITÉ EXÉCUTIF

Caroline Beaudry

Louis Gendron

Marie-Josée Girouard

Betzayda Manrique

Isabelle Morin (2019) / Nathalie Cauchon (2020)

Guylaine Perron

Frédéric Therrien

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente :

Isabelle Morin (2019) / Nathalie Cauchon (2020), directrice des études et de la vie étudiante

Direction

Robert Champagne, directeur de la formation continue et des services aux entreprises

Émilie Lefrançois, directrice adjointe à l'organisation scolaire

Dany Harvey, directrice adjointe au cheminement scolaire

Nathalie Cauchon, directrice adjointe au soutien à l'enseignement (jusqu'en mai 2020)

Marie-Josée Boily, directrice adjointe au soutien à l'enseignement (à partir de juin 2020)

Personnel enseignant

Josée-Annie Cossette, département de Techniques de travail social

Michel Day, département de Techniques administratives

Kim Dupont, département des Sciences sociales

Patricia Nourry, département de Philosophie

Geneviève Raymond, département de Techniques de la documentation

Éric Therrien, département de Physique

Étudiantes et étudiants

Mahélie Bédard-Marchand

Personnel professionnel

Anny Guillemette, aide pédagogique individuelle

Sylvie Léveillé, conseillère pédagogique

Personnel de soutien

Danielle Dufresne, agente de soutien administratif

Isabelle Gagné, technicienne en travaux pratiques

RÉSULTATS OBTENUS EN REGARD DES OBJECTIFS FIXÉS DANS LE PLAN STRATÉGIQUE

Vert = cible atteinte
Noir = cible presque atteinte
Rouge = cible non atteinte

Objectifs	Indicateurs	Résultats—Année du plan stratégique en cours (année de référence)		Équivalent réseau vs plan en cours	Cibles	
		2019-2020	2020-2021		Attendues	Obtenues
1.1 Soutenir la persévérance scolaire	Taux de persévérance en 3 ^e session	Automne 2017 Préu: 62,5 Tech: 65,1	Automne 2018 Préu: 62,2 Tech: 67,6	Automne Préu: 66,1 Tech: 66,7	↑ ↑	= ↑
		Hiver 2018 Préu: 48,0 Tech: 48,9	Hiver 2019 Préu: 43,6 Tech: 30,7	Hiver Préu: 50,6 Tech: 50,8	↑ ↑	↓ ↓
1.2 Offrir du soutien à la réussite	Taux de réussite en 1 ^{re} session	Automne 2018 Préu: 80,8 Tech: 81,6 Hors: 72,3	Automne 2019 Préu: 81,5 Tech: 81,5 Hors: 61,8	Automne Préu: 83,3 Tech: 80,5 Hors: 65,9	↑ ↑ ↑	↑ = ↓
		Hiver 2019 Préu: 70,5 Tech: 82,2 Hors: 69,6	Hiver 2020 Préu: 67 Tech: 86,7 Hors: 59,5	Hiver Préu: 74,9 Tech: 80,1 Hors: 68,2	↑ ↑ ↑	↓ ↑ ↓
	Taux de persévérance en 2 ^e session	Automne 2018 Préu: 81,2 Tech: 81,9	Automne 2019 Préu: 82,7 Tech: 79,2	Automne Préu: 82,6 Tech: 79,0	↑ ↑	↑ ↓
		Hiver 2018 Préu: 51,0 Tech: 55,3	Hiver 2019 Préu: 53,0 Tech: 37,5	Hiver Préu: 61,9 Tech: 61,0	↑ ↑	↑ ↓
1.3 Améliorer continuellement les programmes d'études, notamment par le travail au sein des comités de programmes	Le nombre de programmes évalués ou actualisés par année	2018-2019 F. rég. = 2 élab., 1 éval., 1 rév. F. cont. = 2 AEC	2019-2020 F. rég. = 1 éval., 5 rév. grille F. cont. = 1 AEC	Non disponible	≥1 ≥1	6 1
		1.4 Soutenir la persévérance scolaire à la formation continue	Le ratio du nombre d'étudiantes et d'étudiants terminant une AEC par rapport au nombre d'inscrits	2018-2019 Ratio: 116/182 Taux: 63,7 %	2019-2020 Ratio: 174/175 Taux: 65,1 %	Non disponible
2.1 Offrir un environnement d'étude et de vie enrichissant, stimulant et engageant	Le taux de satisfaction des étudiants	2018-2019 Préu: N.D. Tech: N.D.	2019-2020 Préu: N.D. Tech: N.D.	Non pertinent	↑ ↑	N.D.
2.2 Offrir un environnement de travail enrichissant, stimulant et harmonieux	Le taux de satisfaction du personnel	2019 81,2 %	2020 N.D.	Non disponible	=	N.D.
2.3 Déployer une stratégie de communication dynamique destinée à l'interne	Résultats au sondage biennal	Nouvel indicateur	68 %	Non disponible	↑	N.D.
3.1 Contribuer au développement de produits, de processus et de services permettant aux entreprises de mieux se positionner dans un monde globalisé	Le nombre d'entreprises impliquées dans des projets de recherche technologique dans les CCTT	2018-2019 Innofibre: 70 CMQ: 80 C2T3: 72	2019-2020 Innofibre: 70 CMQ: 94 C2T3: 77	Non disponible	↑ ↑ ↑	↑ ↑ ↑
	La valeur des projets de recherche technologique dans les CCTT	2018-2019 Innofibre: 2,700 M\$ CMQ: 2,840 M\$ C2T3: 1,606 M\$	2019-2020 Innofibre: 3,818 M\$ CMQ: 3,723 M\$ C2T3: 2,105 M\$	Non disponible	↑ ↑ ↑	↑ ↑ ↑
3.2 Développer une éducation à valeur entrepreneuriale auprès des jeunes et des adultes afin de susciter le goût d'entreprendre et l'esprit d'entreprise	Le nombre d'enseignants impliqués dans des projets entrepreneuriaux recensés	2018-2019 25	2019-2020 24	Non disponible	↑	↓
	Le nombre d'étudiants impliqués dans des projets entrepreneuriaux recensés	2018-2019 317	2019-2020 356	Non disponible	↑	↑

RÉSULTATS OBTENUS EN REGARD DES OBJECTIFS FIXÉS DANS LE PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Vert = cible atteinte
Noir = cible presque atteinte
Rouge = cible non atteinte

Objectifs	Indicateurs	Résultats—Année du plan stratégique en cours (année de référence)		Équivalent réseau vs plan en cours	Cibles	
		2019-2020	2020-2021		Attendues	Obtenues
3.3 Assurer la diffusion publique des réalisations des membres de la communauté collégiale	Le nombre d'articles illustrant les réalisations des membres de la communauté collégiale dans les médias	2018-2019 Automne: 76 Hiver: 85	2019-2020 Automne: 56 Hiver: 63	Non disponible	=	Aut. ↓ Hiv. ↓
3.4 Contribuer de manière proactive à l'écosystème des entreprises régionales afin de renforcer les partenariats et les collaborations	Le nombre d'entreprises qui transigent avec le collège par l'entremise du BLEC	2018-2019 Pas officiellement démarré Stages et placement: 1060 ent.	2019-2020 720 stage/plac. 97 Alinov/ICTE 110 Zone >3000 ACT	Non disponible	↑	N.D.
3.5 Intensifier les activités de recrutement dans la collectivité et dans le monde	Le nombre d'inscrits à la formation régulière, notamment en provenance d'autres régions que la Mauricie ou d'autres pays	Automne 2018 Total = 3840 Autres pays = 125 Hors Maur. = 901 Hiver 2019 Total = 3540 Autres pays = 151 Hors Maur. = 80	Automne 2019 Total = 3714 Autres pays = 179 Hors Maur. = 853 Hiver 2020 Total = 3450 Autres pays = 214 Hors Maur. = 92	Non disponible	=	Automne ↓ ↑ ↓ Hiver ↓ ↑ ↓
	Le nombre de personnes inscrites aux services aux entreprises de la formation continue	2018-2019 4889	2019-2020 3962	Non disponible	↑	↓
	Le nombre d'heures totales de formations offertes aux services aux entreprises de la formation continue	2018-2019 6357	2019-2020 10 198	Non disponible	↑	↑
3.6 Impliquer les membres de la communauté collégiale dans des activités visant la mobilité étudiante et la mobilité du personnel	Le nombre d'étudiants impliqués dans les projets de mobilité	2018-2019 133	2019-2020 80 → 25 (covid)	Non disponible	↑	↓
	Le nombre de personnes impliquées dans les projets de mobilité	2018-2019 32	2019-2020 18 → 3 (covid)	Non disponible	↑	↓
	Le nombre de projets de mobilité	2018-2019 13	2019-2020 9 → 3 (covid)	Non disponible	↑	↓
4.1 Veiller à l'amélioration des équipements et des immeubles dans une perspective d'économie d'énergie, de qualité du milieu de vie et de développement durable	Le nombre de projets d'importance au collège	2018-2019 32	2019-2020 41	Non disponible	=	↑
	Les sommes investies dans les projets d'importance au collège	2018-2019 3,966 M\$	2019-2020 4,364 M\$	Non disponible	=	↑
4.2 Faire du cégep un lieu d'innovation technopédagogique	Le nombre de nouveaux projets d'innovation technopédagogique soutenus et accompagnés par le collège	2018-2019 3	2019-2020 4	Non disponible	3	4
4.3 Favoriser le développement continu de notre organisation par l'innovation et l'amélioration continue de nos processus	Le nombre de nouveaux projets d'amélioration continue des processus/année	2018-2019 4	2019-2020 3	Non disponible	3	3
	Le nombre de nouveaux projets de développement et de partenariats/année	2018-2019 4	2019-2020 3	Non disponible	3	3
4.4 Adapter le cégep à l'ère du numérique	D'importantes réalisations ou transformations de notre organisation dans différents secteurs	2018-2019	2019-2020 10	Non disponible	À définir	À définir

EFFECTIF SCOLAIRE À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Programme d'études	Collégial 1	Collégial 2	Collégial 3	Total 19-120	
SECTEUR INTÉGRATION					
081 Tremplin DEC	207	10		217	5,82 %
Hors programme	14				
Total Secteur intégration	221	10		231	5,82 %
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE					
200.11 Sciences de la nature — Musique	6	1		7	0,19 %
200.B0 Sciences de la nature	187	158		345	9,26 %
200.C0 Sciences informatiques et mathématiques	34	28		62	1,66 %
300.21 Sciences humaines — Musique	2	2		4	0,11 %
30V.13 Sciences humaines — Arts visuels	7	4		11	0,29 %
3A0.12 Sciences humaines — Administration	67	61		128	3,44 %
3A0.13 Sciences humaines — Individu	252	180		432	11,59 %
3A0.15 Sciences humaines — Monde	47	28		75	2,01 %
501.A0 Musique	23	19		42	1,13 %
51V.A0 Arts visuels	41	29		70	1,88 %
5A1.AH Littérature, arts et cinéma	27	11		38	1,02 %
5A1.AK Théâtre et créations médias	33	34		67	1,79 %
5A1.AL Langues	38	37		75	2,01 %
700.A0 Sciences, lettres et arts	71	47		118	3,17 %
700.B0 Histoire et civilisation	33	21		54	1,44 %
Total secteur préuniversitaire	868	660		1528	40,99 %
SECTEUR TECHNIQUE					
111.A0 Techniques d'hygiène dentaire	30	19	32	81	2,17 %
120.A0 Techniques de diététique	21	19	17	57	1,53 %
180.A0 Techniques de soins infirmiers	91	76	89	256	6,87 %
221.A0 Technologie de l'architecture	79	38	30	147	3,94 %
221.B0 Technologie du génie civil	30	20	21	71	1,91 %
221.C0 Technologie de la mécanique du bâtiment	12	0	11	23	0,62 %
232.A0 Écodéveloppement et bioproduits	0	5	2	7	0,19 %
235.B0 Technologie du génie industriel	19	17	17	53	1,43 %
241.A0 Techniques de génie mécanique	35	29	34	98	2,63 %
241.D0 Technologie de la mécanique industrielle	21	4	7	32	0,86 %
243.B0 Technologie de l'électronique	22	10	15	47	1,26 %
243.C0 Technologie de l'électronique industrielle	23	22	29	74	1,99 %
270.AA Procédés de transformation	2	8	11	21	0,57 %
270.AB Fabrication mécanosoudée	6	4	3	13	0,35 %
270.AC Contrôle des matériaux	4	2	4	10	0,27 %
310.A0 Techniques policières	58	54	54	166	4,46 %
388.A0 Techniques de travail social	61	45	50	156	4,19 %
393.A0 Techniques de la documentation	27	16	14	57	1,53 %
410.A0 Techniques de la logistique du transport	10	11	10	31	0,83 %
410.AU DEC-Bac en logistique	11	5	2	18	0,49 %
410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion	26	38	25	89	2,39 %
410.BU DEC-Bac en sciences comptables	23	10	9	42	1,13 %
410.D0 Gestion de commerces	48	47	56	151	4,05 %
410.DU DEC-Bac en marketing	29	16	10	55	1,48 %
420.B0 Techniques de l'informatique	72	11	10	93	2,50 %
420.BU DEC-Bac en informatique	6	13	13	32	0,86 %
570.E0 Techniques de design d'intérieur	42	30	16	88	2,36 %
Total secteur technique	808	569	591	1968	52,80 %
Grand total	1897	1239	591	3727	100,00 %

* Pourcentage calculé sur le total des étudiants inscrits en 2019-2020, soit: 3727

STATISTIQUES SUR LES DIPLOMÉS

Programmes d'études préuniversitaires		Nombre de diplômés
200.BO	Sciences de la nature	117
200.CO	Sciences informatiques et mathématiques	10
3AO.12	Sciences humaines—Administration	45
3AO.13	Sciences humaines—Individu	125
3AO.15	Sciences humaines—Monde	28
5A1.AH	Arts et lettres—Littérature, arts et cinéma	10
5A1.AK	Arts et lettres—Théâtre et créations médias	9
5A1.AL	Arts et lettres—Langues	33
501.AO	Musique	7
51V.AO	Arts visuels	13
700.AO	Sciences, lettres et arts	59
700.BO	Histoire et civilisation	6
Programmes d'études techniques		Nombre de diplômés
111.AO	Techniques d'hygiène dentaire	21
120.AO	Techniques de diététique	8
180.AO	Techniques de soins infirmiers	69
221.AO	Technologie de l'architecture	22
221.BO	Technologie du génie civil	33
221.CO	Technologie de la mécanique du bâtiment	6
235.BO	Technologie du génie industriel	7
241.AO	Techniques de génie mécanique	18
241.DO	Technologie de mécanique industrielle	12
243.BO	Technologie de l'électronique	5
243.CO	Technologie de l'électronique industrielle	9
243.93	Technologie de l'électronique—Télécommunications	1
270.AA	Technologie du génie métallurgique—Procédés de transformation	5
270.AB	Technologie du génie métallurgique—Fabrication mécanosoudée	6
270.AC	Technologie du génie métallurgique—Contrôle des matériaux	3
310.AO	Techniques policières	48
388.AO	Techniques de travail social	38
393.AO	Techniques de la documentation	17
410.AO	Techniques de la logistique du transport	2
410.AU	DEC-Bac en logistique	7
410.BO	Techniques de comptabilité et de gestion	26
410.BU	DEC-Bac en sciences comptables	10
410.DO	Gestion de commerces	30
410.DU	DEC-Bac en marketing	10
420.AO	Informatique	9
420.AU	DEC-Bac en informatique	6
570.E0	Techniques de design d'intérieur	25
090.00	DEC sans mention	51
TOTAL		966

TAUX D'ADMISSIONS UNIVERSITAIRES

		% Admis / Candidats		Nb Candidats	
		CTR	Ensemble des collèges de provenance	CTR	Ensemble des collèges de provenance
Préuniversitaire					
200.B0	Sciences de la nature	93,07 %	93,69 %	332	18 030
200.C0	Sciences informatiques et mathématiques	95 %	96,73 %	20	376
300.A0	Sciences humaines	97,24 %	94,80 %	544	30 694
501.A0	Musique	87,50 %	92,59 %	16	499
510.A0	Arts visuels	95,83 %	94,99 %	24	979
500.A1	Arts, lettres et communication	90,48 %	94,11 %	105	5 590
700.A0	Sciences, lettres et arts	92 %	94,84 %	75	640
700.B0	Histoire et civilisation	100 %	96,23 %	29	717
Techniques					
111.A0	Techniques d'hygiène dentaire	100 %	88,57 %	14	175
120.A0	Techniques de diététique	100 %	94,81 %	16	231
180.A0	Soins infirmiers	96,05 %	96,04 %	177	6 991
221.A0	Technologie de l'architecture	91,89 %	91,78 %	37	535
221.B0	Technologie du génie civil	95,45 %	98,03 %	22	610
221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment	100 %	96,65 %	4	179
235.B0	Technologie du génie industriel	80 %	98,04 %	5	51
241.A0	Techniques de génie mécanique	94,74 %	96,55 %	19	435
241.D0	Technologie de mécanique industrielle	75 %	91,30 %	4	46
243.B0	Technologie de l'électronique	100 %	95,61 %	4	228
243.C0	Technologie de l'électronique industrielle	100 %	94,90 %	9	255
270.A0	Technologie du génie métallurgique	100 %	100 %	9	15
310.A0	Techniques policières	94,29 %	94,31 %	70	949
388.A0	Techniques de travail social	88,81 %	91,22 %	79	1 071
393.A0	Techniques de la documentation	85,71 %	84,85 %	7	99
410.A0	Techniques de la logistique du transport	87,50 %	93,44 %	8	61
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	96,77 %	95,75 %	62	2 049
410.D0	Gestion de commerces	94,92 %	95,23 %	59	1 656
420.A0	Techniques de l'informatique	100 %	93,84 %	9	1 202
570.E0	Techniques de design d'intérieur	88,89 %	90,27 %	9	185

La période couverte comporte les sessions d'automne (2014-2018) et d'hiver (2015-2019). Les sessions d'été ne sont plus disponibles après 2010. Les données présentées dans ce tableau ne concernent que les étudiants ayant obtenu une sanction collégiale équivalente à celle reçue au Cégep de Trois-Rivières. Seuls les codes programmes propres au collège ont été utilisés. Le forage de données de l'hiver 2014 n'offre pas de résultats pour l'Université de Montréal. De plus, les données sont absentes pour l'année 2015 concernant l'Université Concordia.

TAUX DE PLACEMENT

Programmes techniques	Taux de placement		Salaires horaires initiaux	
	Emploi total	Emploi relié	moyen	supérieur
Hygiène dentaire	100 %	100 %	25,58 \$	30,00 \$
Diététique ¹	100 %	71 %	19,82 \$	21,37 \$
Soins infirmiers	100 %	100 %	23,19 \$	33,01 \$
Architecture	100 %	100 %	18,38 \$	23,75 \$
Génie civil	100 %	89 %	26,31 \$	39,92 \$
Mécanique du bâtiment (ATE) ¹	100 %	100 %	21,63 \$	23,27 \$
Génie industriel (ATE) ¹	100 %	100 %	20,33 \$	20,33 \$
Génie mécanique (ATE)	100 %	100 %	20,80 \$	21,33 \$
Mécanique industrielle (ATE) ¹	100 %	100 %	24,10 \$	29,54 \$
Génie électrique ¹	100 %	100 %	19,72 \$	-
Électronique industrielle ¹	100 %	100 %	27,79 \$	33,01 \$
Génie métallurgique				
Procédés de transformation (ATE) ¹	100 %	100 %	28,58 \$	30,00 \$
Fabrication mécanosoudée (ATE) ¹	100 %	100 %	26,90 \$	28,33 \$
Contrôle des matériaux (ATE) ¹	100 %	100 %	20,00 \$	-
Techniques policières (après l'ENPQ)	79 %	72 %	20,87 \$	28,00 \$
Travail social	100 %	96 %	19,72 \$	27,00 \$
Documentation	100 %	86 %	23,21 \$	27,60 \$
Logistique du transport ¹	-	-	-	-
DEC-Bac en logistique	Poursuite à l'université			
Comptabilité et gestion	100 %	86 %	19,58 \$	23,22 \$
DEC-Bac en sciences comptables	Poursuite à l'université			
Gestion de commerces	90 %	50 %	16,58 \$	17,94 \$
DEC-Bac marketing	Poursuite à l'université			
Informatique - incluant finissants qui se dirigent au DEC-Bac en informatique	100 %	67 %	17,75 \$	22,00 \$
Design d'intérieur	100 %	95 %	18,91 \$ ²	33,00 \$ ²
¹ Ces chiffres doivent être interprétés avec précaution étant donné le petit nombre de finissants dans certains programmes (10 diplômés et moins joints).				

NOTRE FONDATION

L'année du grand chamboulement général

Cette année fut assurément marquée par le contexte actuel. En soi, à la Fondation, la pandémie a mis un frein à plusieurs événements, initiatives et revenus substantiels récurrents, mais celle-ci nous a surtout permis de faire preuve de résilience et de créativité. Nous sommes fiers de nos initiatives afin d'aider rapidement et directement les étudiants en plus de réfléchir à de nouvelles méthodes de financement.

Ainsi, à titre de directrice générale de la Fondation, je vous présente en toute sobriété le rapport annuel 2019-2020.

Cultiver le savoir, c'est cultiver le succès.

Marie-Christine Vézina

Directrice générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

Président

Me Nicolas Courcy, avocat, Lavery avocats

Vice-président

Jason Monfette, associé et directeur général, Absolu communications

Trésorier

Pierre-Philippe Foucher, directeur général, CPE Saute-Mouton

Secrétaire

Lucie Comeau, retraitée, Cégep de Trois-Rivières

Administrateurs

Richard Bacon, enseignant de Techniques administratives, Cégep de Trois-Rivières

Marie-Ève Boivin, directrice des communications et des affaires institutionnelles, Cégep de Trois-Rivières

Valéry Désilets, conseillère publicitaire, Cogeco Média

Louis Gendron, directeur général, Cégep de Trois-Rivières

Caroline Lachance, directrice adjointe des études - Vie étudiante et communautaire, Cégep de Trois-Rivières

Michel Mercier-Desjardins, fiscaliste, Soluce Fiscalité et Comptabilité inc.

Alyson Mercure, étudiante, Cégep de Trois-Rivières

Hugo Tremblay, directeur commercial, EgR inc.

ÉQUIPE DE LA FONDATION

Marie-Christine Vézina, directrice générale

Mireille Campbell, adjointe administrative

SALON DES VINS 2020

La Fondation du Cégep de Trois-Rivières devait tenir la 4^e édition du Salon des vins d'importation privée le 28 mai dernier et plusieurs partenaires avaient déjà manifesté leur intérêt. Malheureusement, dû à la pandémie, celui-ci a dû être annulé, mais ce n'est que partie remise!

CAMPAGNES DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

La Fondation tient à remercier les étudiantes et étudiants qui contribuent à la mission de la Fondation par la cotisation étudiante de 10 \$ par session. De plus, nous tenons à souligner la générosité des employés qui cotisent par prélèvement sur la paie.

CAMPAGNE EXTERNE

La Fondation du Cégep de Trois-Rivières croit fermement que la participation financière des entreprises de la région doit être maintenue malgré la crise actuelle. C'est pourquoi celle-ci est restée très active dans ses démarches de sollicitation. Voici les principaux organismes et entreprises abordés par la Fondation :

- Alcoa
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Centraide
- Telus
- Fondation Trottier
- RBC
- Fondation famille Godin
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
- Fondation McConnel
- Microsoft
- Desjardins

Parmi les nombreuses entreprises et les nombreux organismes approchés, nous avons déjà eu la confirmation d'un partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon s'élevant 40 000 \$ dans le cadre de la création de classes hybrides.

NOTRE FONDATION (SUITE)

IMPACT DES DONNS

Soutien à la mobilité étudiante, aux activités scolaires et parascolaires et aux étudiants en difficultés financières

La Fondation a accordé plusieurs montants pour les projets étudiants et pédagogiques, pour la mobilité ainsi que pour son budget discrétionnaire. Par contre, puisque plusieurs activités n'ont pas pu avoir lieu, certains montants nous ont été remboursés.

Projets de mobilité—7 820\$ accordés (6 700\$ versés)

Projet	Programme	Montant accordé
Stage en économie sociale Nantes	Travail social	900 \$ ¹
Stage construction Togo	Architecture	800 \$ ¹
Stage en logistique des transports Nantes	Logistique du transport	800 \$ ¹
Rencontre théâtrale Lyon	Théâtre et création médias	1 200 \$
Championnat canadien Cross country Alberta	Service des sports	700 \$
Nouvelle-Orléans	Sciences humaines	1 400 \$
Munich	Langues	900 \$
Mission Belgique France	Zone entrepreneuriale	400 \$
Expédition Pérou 2020	Éducation physique	700 \$
Rome 2020	Langues, Histoire et civilisation	1 100 \$

Projets étudiants et pédagogiques—3 560 accordés (1 900 \$ versés)

Projet	Programme	Montant accordé
Semaine de la philo, 8 ^e édition	Philosophie / Tous	1 000\$
Place à la relève	Techniques administratives	600 \$
Salon des ressources 2020	Travail social	300 \$
Bal des finissants	Techniques policières	200 \$ ²
Conférence en soirée	Technique d'Hygiène dentaire	500 \$ ²
Cégep en concert	Département de Musique	325 \$ ²
Gala publicitaire 2020	Gestion de commerce	410 \$ ²
Cégep en spectacle	Service d'animation socioculturelle	225 \$ ²

Fonds discrétionnaire—250 \$

La Fondation a également accordé un montant de 250 \$ à un étudiant du cégep afin de répondre à un besoin urgent.

- 1 Les montants indiqués sont les montants qui avaient été attribués initialement. Comme le groupe était éligible à l'appui financier de LOJOQ, 100 \$ a été finalement versé pour appuyer financièrement l'étudiant de ces groupes n'étant pas éligibles à l'aide financière.
- 2 Les montants indiqués sont les montants acceptés initialement pour ces projets qui n'ont malheureusement pas eu lieu. Les montants n'ont pas été versés.

NOTRE FONDATION (SUITE)

PROGRAMME DE BOURSES—16 000 \$

Bourses d'accueil—8 500 \$

Par souci de continuité, la Fondation a décidé de poursuivre la remise des bourses d'accueil dans le cadre de la journée portes ouvertes de novembre en plus de permettre aux étudiants de s'y inscrire lors de la période d'inscription au collège. Près d'une centaine d'inscriptions ont été reçues et 40 noms ont été pigés et 34 se sont manifestés afin de bénéficier de cette bourse de 250 \$. Encore cette année, grâce à un partenariat avec Coopsco, les étudiants ont reçu 50 \$ en cartes-cadeaux applicable à la Coop du Cégep en plus de leur bourse.

Bourses d'excellence (normalement remises lors du gala du mérite étudiant) - 1 300 \$

- Centre régional de services aux bibliothèques publiques-Centre-du-Qc, Lanaudière & Mauricie (500 \$)
- Les Services EXP (500 \$)
- Bourse Ginette Nault (100 \$)
- Bourse Raymond Raiche (200 \$)

Autres bourses—6 800 \$

- Fondation communautaire Saint-Maurice (6 000\$)
- Bourse Midorie Villeneuve Chassé (200\$)
- Bourse Molécules en action Ltée (600\$)

FONDS D'URGENCE

Ce fonds d'aide d'urgence est destiné aux étudiantes et aux étudiants aux prises avec de grandes difficultés financières mettant en péril leur réussite et la continuation de leur cheminement scolaire en raison de la crise sanitaire étant survenue dans la province du Québec lors de la session hiver 2020.

Nous remercions tous les partenaires qui ont rendu possible ce projet : Le Cégep de Trois-Rivières, la Fondation du Cégep de Trois-Rivières, l'Association générale des étudiants, le Syndicat des professeurs et des professeuses, l'Association des cadres, le Syndicat des employés de soutien ainsi que le Syndicat des professionnels.

Quatre semaines après la mise en place d'un fonds d'urgence pour les étudiantes et les étudiants en difficultés financières, le Cégep de Trois-Rivières et ses partenaires ont pu venir en aide à 157 étudiants. Les demandes reçues ont été divisées en deux volets : les demandes d'aide financières et les prêts de portables.

La Fondation travaille depuis longtemps à offrir une chance équitable et une éducation de qualité à chaque jeune qui décide de choisir notre établissement. De ce fait, nous croyons important de laisser une trace et d'avoir un impact significatif lors de leur passage afin de rendre plus agréable leur transition entre l'adolescence et la vie adulte. Cette transition reste déterminante dans la vie des jeunes, surtout présentement. Cette période de crise sans précédent apporte son lot d'incertitude pour tous. Pour nos étudiants, l'enjeu est crucial puisque nous devons trouver un moyen d'éviter de possibles décrochages qui serait évitable avec des moyens techniques plus adaptés à l'enseignement à distance.

Notre mission étant axée sur la réussite et le développement du plein potentiel des étudiants, nous prioriserons les actions qui démocratiseront l'enseignement puisque chacun mérite d'avoir une chance.

Donateurs	Montant
Fondation du Cégep de Trois-Rivières	10 000\$
Cégep de Trois-Rivières	20 000 \$
Association générale des étudiants (AGECTR)	10 000 \$
Syndicat des professeurs	7 500 \$
Syndicat du personnel de soutien	500 \$
Club social des professionnels	1 000\$
Association des cadres	2 000 \$
Desjardins	1 500 \$
Total:	52 500 \$

NOTRE FONDATION (SUITE)

AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE

Pendant la session Hiver 2020, la Fondation du Cégep de Trois-Rivières a reçu 134 demandes d'aide financière. De ce nombre, 98 demandes de la part d'étudiants ayant perdu leur emploi à cause de la crise et qui ne sont pas éligibles aux programmes d'aide gouvernementaux ont reçu un montant de 300 \$ pour les aider financièrement. 26,8 % des demandes reçues ne respectaient pas les critères d'admissibilité du programme. Chacun de ces demandeurs a été contacté par courriel concernant ses informations afin d'avoir la chance de corriger la demande si celle-ci était erronée ou donner davantage de détails sur celle-ci.

Critères d'admissibilité

Établis conjointement avec les partenaires, les critères ci-dessous devaient être respectés par les étudiantes et étudiants soumettant une demande pour avoir droit à l'aide financière d'urgence.

- Être inscrit à temps plein pour la session Automne 2020;
- Avoir perdu son emploi à cause du COVID-19
- Avoir fait toutes les démarches nécessaires pour recevoir les prestations gouvernementales;
- Ne pas avoir droit aux prestations gouvernementales.

La priorité était donnée à ceux qui avaient une personne à charge et aux étudiants étrangers. Chaque demande était ensuite évaluée par la Fondation et l'aide financière du collège.

PRÊT D'ORDINATEURS PORTABLES

La Fondation et le Cégep ont également offert aux étudiants le prêt d'ordinateurs portables conjointement avec le Service aux étudiants afin de compléter leur session à distance. Pour ce faire, la Fondation a fait l'acquisition de portables reconditionnés qu'elle a mis à la disposition des étudiants. Pour la session Hiver 2020, 59 portables ont été acheminés au domicile des étudiants. Ceux-ci seront disponibles pour les étudiants à la session au-

tomne 2020 et la Fondation poursuit ses démarches afin d'obtenir un plus grand parc informatique.

Critères d'admissibilité

Grâce aux fonds amassés par la Fondation, ce programme, les représentants de la Direction adjointe à la vie étudiante et communautaire, le registraire et la Direction des communications ont basé leur prise de décision quant aux prêts d'ordinateurs portables sur la base des critères suivants :

- Ne pas avoir d'ordinateur à la maison;
- Avoir accès à internet à la maison;
- Être en difficulté financière et ne pas être en mesure de s'en procurer un;
- Mettre en péril sa session et sa future inscription au collège.

RAPPORT FINANCIER DU PROGRAMME

La Fondation du Cégep de Trois-Rivières tient sincèrement à remercier tous les partenaires de ce programme qui a, nous en sommes convaincus, su faire la différence auprès des étudiants en difficultés financières.

Fonds d'urgence Covid 19—Statistiques Session Hiver 2020	
Montant total du Fonds	52 500,00 \$
Montant restant au Fonds	5 620,35 \$
Nombre de bénéficiaires du programme	157
Fonds d'urgence pour les étudiants	
Demandes reçues	134
Demandes acceptées	98
Demandes inadmissibles	36
Montant par versement	300,00 \$
Montant total versé	29 400,00 \$
Prêt d'ordinateurs pour les étudiants	
Nombre d'ordinateurs portables prêtés	59
Coût total	17 479,65 \$

RÉSULTATS FINANCIERS

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2020

Fonds de fonctionnement

	2020	2019
	\$	\$
Revenus		
Enseignement régulier ¹	61 844 735	57 262 206
Formation continue ²	5 406 348	5 777 485
Services auxiliaires	1 643 796	2 103 400
Total	68 894 879	65 143 091
Charges		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants ³	31 700 115	30 908 939
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels ³	23 090 329	21 814 212
Autres charges	12 824 613	11 468 464
Total	67 615 057	64 191 615
Excédent des revenus sur les charges	1 279 822	951 476
Évolution du solde de fonds		
Solde de fonds au début de l'exercice ⁴	1 726 613	1 640 129
Excédent des revenus (charges)	1 279 822	951 476
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursement d'emprunts autofinancés	(172 673)	(149 854)
Acquisitions d'immobilisations	(839 131)	(715 138)
Autres	-	-
Total	268 018	86 484
Solde de fonds à la fin de l'exercice ⁵	1 994 631	1 726 613
Solde de fonds affecté à des projets	-	-
Solde de fonds non affecté à des projets	1 994 631	1 726 613

Les informations sont tirées de l'Annexe 2 « Résultats détaillés par centre de responsabilités » et du Tableau F1 « Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité » du rapport financier annuel.

1. L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges des Centres collégiaux de transfert de technologie.
2. La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été et du Cégep à distance.
3. Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.
4. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.
5. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds au 30 juin de l'année (non-redressés).

NIVEAU ANNUEL DE L'EFFECTIF

Niveau d'effectif

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 a été respecté.

Catégorie d'emploi	2020	2019
Personnel d'encadrement	38	33
Personnel professionnel	47	49
Personnel enseignant	495	499
Personnel de bureau, technicien et assimilé	300	277
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	18	16
Autres	-	-
Total	898	874

INFORMATION RELATIVE AUX CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS

Comme indiqué à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État 92014, le Collège doit inscrire les renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus. À cet égard, le Collège a conclu dix (10) contrats totalisant 3 193 698 \$.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Comme indiqué dans la loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le Collège doit diffuser le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations. À cet égard, le responsable du suivi des divulgations n'a reçu aucune divulgation pour l'année 2019-2020.

BILAN DU SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS ET DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le Cégep de Trois-Rivières a privilégié le soutien de l'ensemble des étudiants lors de la distribution de l'allocation en lien avec l'annexe A112. La direction souhaite soutenir les matières pour lesquelles une transversalité est reconnue dans les différents programmes d'études, soit les mathématiques, le français et les différentes disciplines de nature scientifique qui sont contributives aux différents programmes touchant la santé. À cela s'ajoutent les ateliers préparatoires à l'épreuve uniforme de français et ainsi que le Centre d'aide en Sciences humaines (CASH), relié à un programme qui accueille chaque année un nombre important d'étudiants au Cégep de Trois-Rivières.

Voici le résumé de l'utilisation des ressources de l'ANNEXE A112 au Cégep de Trois-Rivières :

		A-19	H-20	Année
Biologie	Marie-Geneviève Ricard	0,1	0,1	0,1
Mathématiques	Patricia Gagnon		0,3	0,15
Mathématiques	Benoît Lafond		0,25	0,125
Mathématiques	Véronique Larose-Michaud	0,85	0,65	0,75
Mathématiques	Marie-Andrée Plourde	0,45	0,1	0,275
Chimie	François Bergeron		0,1	0,05
Chimie	André Cyr	0,1		0,05
Physique	Anne Blouin	0,2	0,2	0,2
Sciences sociales	Yannick Millette	0,4	0,4	0,4
Sciences sociales	Marc Langlois	0,2		0,1
Littérature et communication	Nathalie Cholette	0,2	0,2	0,2
Littérature et communication	Marie-Claude L'Heureux		0,2	0,1
RESSOURCES UTILISÉES		2,5	2,5	2,5

STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Voici le résumé de l'utilisation des ressources au Cégep de Trois-Rivières :

Type de ressources	Nombre de personne engagée (ETC)	Fonction	Précisions
Interne	1	Agente de service social	Sexologue
Externe	0		

Type de services	Coût	Précisions
Organisation de services / guichet unique	3929,86 \$	Dépliants, matériel de sensibilisation, kiosque, Eexposition, ateliers
Total des montants dépensés	3929,86 \$	

ACTIVITÉS FINANÇÉES DES PÔLES RÉGIONAUX ET DE FORMATION

Le projet Pôle en enseignement supérieur de la Mauricie vise principalement à augmenter le nombre d'étudiants internationaux diplômés de concert avec les besoins de main-d'œuvre de notre région et à développer une meilleure fluidité des parcours dans le secteur des technologies de l'information principalement.

Le Cégep de Trois-Rivières était, en 2019-2020, dans la phase de conception du projet, s'assurant de la cohérence entre la stratégie d'internationalisation de l'institution et les objectifs du projet Pôle.

Voici le résumé de l'utilisation des ressources de l'ANNEXE S107 au Cégep de Trois-Rivières :

Activité	Dépense	Type de dépense	État d'avancement
Conception du projet	0 \$	-	Conception et mise en place du projet

BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES POUR SOUTENIR L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉDUCATION AU NIVEAU COLLÉGIAL

Voici le résumé de l'utilisation des ressources de l'ANNEXE R105 au Cégep de Trois-Rivières :

Activité	Dépense	Type de dépenses	Résultats obtenus
Recrutement international	31 766,35 \$	Représentation Salons Déplacements	Représentation et participation à des Salons et des lycées, en France, en Afrique de l'ouest, etc. Développement et consolidation des partenariats permettant les échanges étudiants (mobilité entrante et sortante). 250 étudiants internationaux admis pour la rentrée d'automne 2020, seulement une dizaine accueillis (COVID)
Projets de Mobilité étudiants	7 970,15 \$	Dépenses des enseignants(avion et déplacements)	Financement d'un des projets de mobilité étudiants au collège (langue : 11 étudiants et 2 enseignants). Malheureusement, celui-ci a été annulé (COVID)
Activités d'accueil et d'intégration	10 263,50 \$	Transport, frais d'activités et repas	Accueil de 88 étudiants à l'automne 2019 et 62 étudiants à l'hiver 2020. Activités d'intégration pendant les sessions.

Voici le résumé de l'utilisation des ressources de l'annexe R104 au Cégep de Trois-Rivières:

Activité	Dépense	Type de dépenses	Résultats obtenus
Bourses de mobilité interrégionale	33 000 \$	Remise de bourses	23 étudiants ont reçu une bourse pour l'année 2019-2020

SOMMES ACCORDÉES POUR LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

Voici le résumé de l'utilisation des ressources de l'ANNEXE E104 au Cégep de Trois-Rivières :

Titre	Coût	Nombre d'enseignants
Formation RCR—Premiers Soins Croix-Rouge (Soins infirmiers)	6 416,20 \$	8
Échelles et escabeaux	431,16 \$	25
One Note: Comment éliminer le papier	5,00 \$	1
Travail en hauteur et protection contre les chutes (Génie électrique)	273,90 \$	3
Programme MIROIR	45 055,63 \$	19

CODE D'ÉTHIQUE DU CA

Aucun manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé au CA du collège au cours de l'année 2019-2020

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues au Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

Membre du personnel :

La direction générale, la direction des études, ainsi que les représentants du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre de membre du conseil d'administration.

Code :

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

Collège :

Le Cégep de Trois-Rivières

Intérêt :

Ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les membres du conseil d'administration du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège,
- de permettre aux membres du conseil d'administration d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance,

indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout membre du conseil d'administration est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le membre du conseil d'administration exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 Le membre du conseil d'administration doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du collège;

- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions de membre du conseil d'administration;

- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres membres du conseil d'administration avec respect;

- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du collège;

- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;

- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indument de sa position pour en tirer un avantage personnel;

CODE D'ÉTHIQUE DU CA (SUITE)

- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;

- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration doit, dans l'année suivant la fin de son mandat de membre du conseil d'administration :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures de membre du conseil d'administration;

- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. *Cette règle ne s'applique pas au membre du conseil d'administration membre du personnel du collège en ce qui concerne son contrat de travail.*

- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le membre du conseil d'administration n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de membre du conseil d'administration du collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les membres du conseil d'administration membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti le membre du conseil d'administration en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des membres du conseil d'administration

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction de membre du conseil d'administration, ou à l'occasion de laquelle le membre du conseil d'administration utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage ou pour procurer un tel avantage à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

a) la situation où le membre du conseil d'administration a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;

b) la situation où un membre du conseil d'administration a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le collège;

c) la situation où un membre du conseil d'administration, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du collège;

d) la situation où un membre du conseil d'administration accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

CODE D'ÉTHIQUE DU CA (SUITE)

7.3 Situations de conflit d'intérêts des membres du conseil d'administration membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, le membre du conseil d'administration membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclarations d'intérêts

a) Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivants sa nomination, le membre du conseil d'administration doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts (en annexe « D ») qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner.

b) Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par chaque membre du conseil d'administration lors de la première séance de l'année scolaire ou, en cas d'absence, dans les trente (30) jours suivant celle-ci.

c) Outre cette déclaration d'intérêts, le membre du conseil d'administration doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel.

d) L'interprétation suivante s'applique à la notion d'intérêt au sens du Code:

- i. Un membre du conseil d'administration a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise ou envers une personne s'il retire des avantages personnels « pour lui-même, des proches ou une personne morale dans laquelle il a des intérêts » lorsque ceux-ci bénéficient d'un contrat, d'un avantage ou d'une rémunération. Cela s'applique par exemple à son employeur, son conjoint ou un OBNL dans lequel il est administrateur.
- ii. Il doit déclarer tous ses intérêts annuellement, par contre il n'a pas à inclure dans cette déclaration les clients qu'il dessert.

- iii. Cependant, si durant une délibération, il est en position de favoriser ou de donner l'impression de favoriser une entreprise ou une personne qui lui est liée, même s'il s'agit d'un client, il doit immédiatement dénoncer son intérêt à la présidence et se retirer du débat ou du vote qui s'ensuit.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel, le membre du conseil d'administration qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence du membre du conseil d'administration et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

La présidence du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, la présidence du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des membres du conseil d'administration, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. La présidence a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. Sa décision est finale.

8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétariat général agit comme conseiller en déontologie pour toute la durée de son mandat. Ce dernier est chargé :

- d'informer les membres du conseil d'administration quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les membres du conseil d'administration en matière d'éthique et de déontologie;

CODE D'ÉTHIQUE DU CA (SUITE)

- de faire enquête à la réception d'allégations d'irrégularités et de faire au rapport au conseil de discipline et, sur recommandation de celui-ci, au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil de discipline et, sur recommandation de celui-ci, le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Après avoir entendu les parties impliquées, le conseil de discipline décide du bienfondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie au membre du conseil d'administration concerné les manquements qui lui sont reprochés et l'avise qu'il peut, dans les dix (10) jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande, être entendu à nouveau par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, un membre du conseil d'administration peut être relevé provisoirement de ses fonctions par la présidence du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que le membre du conseil d'administration concerné a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont, par ordre de sévérité, la réprimande, la suspension ou la révocation. Le membre doit être avisé de sa sanction par écrit.

9.6 Le membre du conseil d'administration visé par une sanction peut en appeler devant le conseil d'administration en s'adressant par écrit à sa prési-

dence dans les dix (10) jours suivant la réception de la sanction.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 23 septembre 2015.



2019 • 2020

Rapport annuel

Infographie : Direction des communications et des affaires institutionnelles
du Cégep de Trois-Rivières

Photos de la couverture :

Philippe Gaillardetz, tennis, © Annabelle Soucy

Miel urbain, club entrepreneurial Vision C3R

Club de plein air La Cordelle

Pousses, jardin communautaire, comité environnemental

AntOrdi, Génie électrique



3500, rue De Courval, C.P. 97,
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6
Téléphone : 819 376-1721
cegeptr.qc.ca